

— Oh ! croiriez-vous ?...

— Eh bien ! je vous l'avoue, oui, je suis étonné de vous avoir revue à l'Opéra, avec ce monde insouciant, perdu. Et ce mot expira sur ses lèvres.

— Perdu ; oui, vous avez raison ; et vous pensez peut-être que comme elles... ?

— Moi, mademoiselle, douter de vous, ne le croyez pas ; non, vous me semblez trop pure, trop noble, pour être même compromise ici. Je ne doute pas que quelque événement fatal vous ait jetée malgré vous dans ces tristes plaisirs et tenez, dès le premier instant, dussent mes amis, comme ils disent parfois, m'appeler un mais ; dès le premier instant, j'ai compris que je ne pouvais mieux vous prouver ma tendresse, et vous savez si elle est vive, qu'en vous témoignant un respect profond.

— Je vous remercie, oh ! je vous remercie, monsieur, et vous connaissez tout. Je suis fille d'un pauvre et honorable officier, du capitaine Lannoy.

— Dit capitaine Lannoy.....vous êtes sa fille ?

— Le connaissez-vous ?

— Peut être ; mais de grâce poursuivez.

— Mon père était un courageux officier que l'Empereur lui-même, avait distingué ; il lui avait remis la croix d'honneur à Champaubert après un engagement dans lequel mon père, au péril de sa vie, avait sauvé un officier-général, entouré par une troupe de soldats autrichiens. Après la fatale journée du 16 juin, le capitaine Lannoy, fidèle au malheur de Napoléon, comme il était dévoué à sa fortune, donna sa démission ; il gagna Rochefort, et, l'un des derniers, il salua avec douleur le départ de son général, de son chef. Il aurait voulu le suivre, mais son attachement trop avoué pour l'illustre proscrit le fit repousser ; il revint à Paris, retrouver sa femme. Il fallait vivre ; il chercha à s'occuper et il fut attaché comme commis à une maison de banque ; il rêvait avec ardeur au retour de Napoléon, à cette glorieuse époque dont il avait partagé les travaux. Mère élit morte en me donnant le jour, et ce cruel événement vint encore assombrir ses méditations. Que vous dirai-je ? ils s'engagèrent dans la conspiration du général Berton ; son attente fut trompée, sa tentative échoua, mon père fut condamné à une longue détention. Tout enfant il m'avait placée dans une pension ; quand il sortit de prison, il avait perdu son emploi, mais il avait sa fille à élever, il eut de la persévérance, et il trouva quelques travaux de copie. J'étais revenue près de lui, et dans ses heures de loisir, il me donnait une éducation qui peut être s'accordait mal avec notre médiocre position. Après quelques années de cette existence, malgré tout son courage, ses infirmités, son âge condamnèrent mon père à un repos absolu. Je dus songer à mon tour à l'entourer des soins qu'il m'avait longtemps prodigués. J'entrai dans un magasin de lingerie, et je pus, grâce au ciel, pourvoir à nos modestes besoins. En 1832, il y a sept ans, on nous avait accordé une faible pension, et nous pûmes éloigner la misère qui nous menaçait. C'est alors que je vous connus, vous m'avez adressé quelques lettres.

— Auxquelles vous n'avez pas daigné répondre. — Le devais-je ? monsieur ; et peut-être même eus-je tort involontairement de les lire ; car, que pouvais-je attendre de vos poursuites, moi, pauvre ouvrière, le déshonneur ! J'aurais certes toujours repoussé vos assiduités, et tout ce qui pouvait me compromettre ou tacher le nom de mon père, quand je me vis entraînée malgré moi dans cette existence misérable où vous me rencontrez. Mon père recevait souvent un vieil ami qui lui était toujours venu en aide ; il voulut m'unir à lui. D'abord j'y avais consenti ; puis, un jour, poussée par ce ne suis quelle émotion nouvelle, je refusai